



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 15 mai 2018

Communiqué de presse

Appel à projets Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ) lance le présent appel à projets qui s'adresse aux associations, aux entreprises, aux collectivités territoriales, aux écoles et établissements d'enseignement souhaitant expérimenter un dispositif innovant visant à prévenir et lutter contre les discriminations subies par les jeunes de moins de 30 ans.

Il concerne en particulier les discriminations liées à l'origine ethnique supposée ou au territoire dont sont issus les jeunes (délit d'adresse). Il s'adresse également aux équipes d'évaluations compétentes dans ce champ de recherche, soit des universités, laboratoires de recherche publique ou universitaire, cabinets d'évaluation.

Cet appel à projets se déroulera en deux phases :

1- Présélection des projets et sélection des évaluateurs potentiels

Il s'agit pour les associations, entreprises, collectivités territoriales, écoles et établissements d'enseignement publics ou privés souhaitant développer un projet de prévention et/ou de lutte contre les discriminations de présenter un premier projet.

En parallèle, les évaluateurs compétents tant dans le domaine des discriminations (testings, enquête de victimisation, comparaison de populations) que des méthodes d'évaluations (évaluation randomisée, évaluation in itinere...) sont appelés à se porter candidats pour travailler sur les futures expérimentations.

Au terme de cette phase, chaque expérimentation devant être portée par un binôme porteur de projet / évaluateur, les porteurs de projets sélectionnés et les évaluateurs retenus seront invités à entrer en contact.

2- Sélection finale des expérimentations

Lors de la seconde phase, la structure porteuse du projet et l'évaluateur présenteront leur projet d'expérimentation (programme d'actions et protocole d'évaluation).

Toutes les informations concernant cet appel à projets sont mis en ligne sur le site :

<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/1729-prevention-et-lutte-contre-les-discriminations-envers-les-jeunes-apdiscri2.html>

Les candidatures sont à présenter **avant le 29 juin à 12h00.**

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972